



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2015
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2014

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP SURESNES
12 RUE MERLIN THIONVILLE
92151 SURESNES CEDEX

eco' pli 51 MEUSE CHAMP PIC 24.08.15 C10096



0448002339 0000

M PASTUREL OLIVIER
COURS ETG 01 DROITE
35 BD RICHARD WALLACE
92800 PUTEAUX

Retrouvez cet avis
sur impots.gouv.fr.
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
copie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

Vos références

Pour accéder à votre espace Particulier
Numéro fiscal : 08 52 816 388 312 C

N° de déclarant en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 22 369

Référence de l'avis : 15 92 A275412 08
Numéro de contrat de prélèvement : M1 75 0581151 60
RUM* : FR46ZZ005002M175058115160
Numéro FIP : 921 48 02 0643968789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 04/08/2015
Date de mise en recouvrement : 31/07/2015
* Référence unique de mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 513,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu 1 773,00 €

Acomptes mensuels versés 1 260,00 €

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre espace Particulier sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2017 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ÉTAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M PASTUREL OLIVIER

Adresse d'imposition au 01/01/2015

COURS ETG 01 DROITE
35 BD RICHARD WALLACE

92800 PUTEAUX

Déclarant 1 - Nom de naissance : PASTUREL

Avis d'échéances 2016

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2016 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

15 JANVIER 2016	177,00 €	15 JUIN 2016	177,00 €
15 FEVRIER 2016	177,00 €	15 JUILLET 2016	177,00 €
15 MARS 2016	177,00 €	16 AOÛT 2016	177,00 €
15 AVRIL 2016	177,00 €	15 SEPTEMBRE 2016	177,00 €
17 MAI 2016	177,00 €	17 OCTOBRE 2016	177,00 €

Prochaines échéances 2015 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/09/2015 :

17 AOÛT 2015	180,00 €
15 SEPTEMBRE 2015	180,00 €
15 OCTOBRE 2015	153,00 €

AVIS D'IMPÔT 2015

Impôt sur les revenus de l'année 2014

Détail des revenus	Déclar. 1		Total
Total des salaires et assimilés 2.....	24 845		
Déduction 10% ou frais réels	- 2 485		
Salaires, pensions, rentes nets	22 360		22 360
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			9
Revenus de capitaux mobiliers imposables 7			
Revenu brut global.....			22 369
CSG déductible			- 0
Revenu imposable.....			22 369
Impôt sur les revenus soumis au barème 14			1 775
Impôt sur le revenu net avant corrections			1 775
Impôt total avant crédits d'impôt.....		1 775	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers	2	2	- 2
PRIME POUR L'EMPLOI 23	Déclar. 1		
Revenus déclarés - activité salariée	24 845		
Activité salariée, temps plein	OUI		
Vous ne pouvez pas bénéficier de la prime car vous ne remplissez pas les conditions de revenus fixées dans la loi 23			
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net			1 773
Taux d'imposition 24			7,94 %

Suite en page suivante >>>

AVIS D'IMPÔT 2015

Impôt sur les revenus de l'année 2014

>>> Suite de votre avis			
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOURRER			1 773
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence 25			22 369
Informations Indiquées pour mémoire			9
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible 19			
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2015, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2016 est de :			
Plafond total de 2013	Déclar. 1		
	10 875		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2012	3 535		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2013	+ 3 637		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2014	+ 3 703		
Plafond calculé sur les revenus de 2014	+ 3 755		
Plafond pour les cotisations versées en 2015	= 14 630		

Vos démarches

➔ **Par Internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

➔ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
0 810 012 011* - courriel : cps.lyon@dgfip.finances.gouv.fr
- courriel : centre prélèvement service 69327 LYON CEDEX 3
Le centre Impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).

➔ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques :
SIP SURESNES SAID BELVEDERE
12 RUE MERLIN DE THIONVILLE 92157 SURESNES CEDEX
Tél : 01 41 18 10 02 Courriel : sip.suresnes@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Nous contacter ».

* (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur)



0448002339 0000